EMI – Apple : un accord historique
Panizzo A - Pourret F.

C'est officiel, suite à la conférence de presse tenue à 14h à Londres par Eric Nicoli, président d'EMI Group et Steve Jobs, le charismatique président d'Apple, EMI Music a annoncé le lancement de son offre de téléchargement "premium", sans protection DRM, diponible en exclusivité sur la plateforme iTunes.

Cette nouvelle offre permettra aux internautes de télécharger une grande partie du répertoire de la maison de disques anglaise, ainsi que de nombreuses vidéos musicales. Les fichiers seront majoritairement disponibles au format MP3, ils bénéficieront d'une meilleure qualité audio que les téléchargements disponibles sur Internet Jusqu'a présent, et seront bien sur débarrassés de la fameuse protection numérique contre la copie baptisée DRM.

Ce nouveau catalogue de musique haute qualité sans protection DRM viendra s'ajouter à la collection existante de téléchargements protégés par la DRM qu'EMI propose actuellement. Le format exempt de protection permettra à ses utilisateurs de transférer les fichiers sur tous types de supports.

L'offre d'EMI sera disponible en exclusivité sur le site iTunes.com. Apple mettra cette musique non protégée à disposition du public au format AAC 256kbps pour la somme de 1,29 dollars par titre. L'ancienne version des fichiers protégés avec DRM sera cependant encore en vente au tarif actuel, laissant ainsi le choix à l'utilisateur.

EMI a précisé que les titres protégés pourront être libérés de la DRM pour un montant de 30 cents. Le prix des albums devrait pour sa part rester inchangé.

Coup de tonnerre dans le monde de l'édition musicale, le PDG d'Apple Steve Jobs affirme lors de la conférence de presse que 50% des chansons disponibles sur iTunes seront débarrassées de la DRM d'ici la fin de l'année. Il a demandé aux autres majors de suivre l'exemple de l'anglais EMI. On se dirige peut être vers une véritable révolution du téléchargement en ligne.

Pour ce qui est des Beatles, ils ne seront pas encore disponibles en format numérique, tout du moins pas légalement.

Une vieille histoire

Il semblerait bien que les désirs de Steve Jobs soient des ordres. Le leader charismatique d'Apple avait en effet exigé des grandes maisons discographiques il y a déjà quelques semaines, dont la EMI, qu'elles vendent leurs musiques online sans aucune protection, référence notamment au DRM. D'après lui, la levée des DRM permettrait de dynamiser les ventes de la musique numérique, d'autant plus que, pour lui, il n'y a pas de sens à avoir 90% des CD vendus dans le commerce privés de protection alors qu'en ligne ils sont très protégés.

Disponível em: <http://www.lefigaro.fr>. Acesso em 2/4/2007.